2 octobre 2012 **12.152**

Interpellation Matthieu Béguelin

"Couvrez ce malaise que je ne saurais voir?"

Il est parfaitement stupéfiant de lire dans la presse relatant les tumultes qui agitent l'Alma Mater, et plus particulièrement la faculté des sciences économiques, que le chef du DECS déclare "ne pas être au courant" de ces troubles. Stupéfiant non pas parce qu'on serait en droit d'attendre que le ministre de l'éducation soit au fait de tous les bruits circulant dans les couloirs de l'Université, mais en regard des questions fondamentales qui sont soulevées par la situation conflictuelle qui règne dans les murs de la faculté des sciences économiques dont le même ministre se réjouissait il y a peu de voir les effectifs augmenter.

Outre l'enquête administrative lancée, in extremis, par le rectorat, le chef du DECS a-t-il l'intention d'examiner en profondeur les relations qui doivent prévaloir entre l'Université et ses collaborateurs? Afin, notamment, de déterminer de nouvelles conditions cadres à l'emploi de salariés de l'Université dans d'autres entités et de réglementer plus strictement la référence à l'Université de Neuchâtel utilisée à des fins personnelles en dehors du cadre des activités propres à l'Alma Mater? Plus généralement, le chef du DECS entend-il faire revoir le suivi des projets de l'Université, attendu que, dans l'affaire qui nous occupe, il est manifestement constaté qu'un projet important a été escamoté (Observatoire des entreprises), s'il n'était pas mort-né? De la même manière, prévoit-il de demander de nouvelles mesures de suivi des présences des titulaires de chaires, ladite affaire mettant en lumière un absentéisme quasi-généralisé dans un département au moins de la faculté concernée?

Autant de questions qui appellent des réponses, que nous attendons avec grand intérêt.

Cosignataires: B. Goumaz, C. Mermet, B. Hurni, M. Docourt Ducommun, C. Borel, S. Locatelli, J. Hainard, B. Nussbaumer et M. Giovannini.